

Benghebrit met en garde contre la violence envers les élèves

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4596 - Lundi 8 octobre 2018 - Prix : 10 DA

Salon national de l'artisanat de Tizi Ouzou
**Une centaine
d'artisans venus de
24 wilayas présents**

Page 24

18 morts et 68 blessés en 24 heures

Les routes de plus en plus meurtrières

Page 3

Crime d'Etat à Istanbul ?

Par Mohamed Habili

Jamal Khashoggi est un journaliste saoudien bien connu, qui écrit entre autres dans le «Washington Post». Mardi dernier, il était entré dans le consulat de son pays à Istanbul pour effectuer une démarche administrative, non sans appréhension d'ailleurs puisqu'il avait laissé sa fiancée turque l'attendre à la sortie. Il n'est pas réapparu depuis. C'est sa fiancée qui quatre heures après qu'ils se sont quittés, donnera l'alerte, probablement comme convenu entre eux. Qui croire, des officiels saoudiens, qui affirment qu'il n'est pas dans le consulat, qu'il l'a quitté, et de la police turque, qui a officiellement confié aux médias qu'en fait il n'est plus de ce monde, qu'il a été assassiné, et que son corps a été transporté ailleurs ? D'après elle, un groupe de tueurs l'attendait dans le consulat, qui une fois son forfait accompli est retourné le jour même en avion dans son pays. Interrogé à ce sujet par une télévision américaine, le dauphin saoudien, Mohamed Ben Salman, a prétendu ignorer où se trouvait Jamal Khashoggi, mais que ce dont il était certain en revanche, c'est qu'il avait quitté le consulat. On aimerait croire le futur roi saoudien, mais hélas, tout porte à croire que c'est la version turque qui est vraie. Jamal Khashoggi, qui avait fui son pays voilà une année, se sachant en grand danger pour ses critiques envers Mohamed Ben Salman notamment, avait pris quelques précautions avant d'entrer dans le consulat. Elles ne lui auront servi à rien. A l'heure où ces lignes sont écrites, les précisions promises par les autorités turques n'ont pas encore été apportées.

Suite en page 3

Naissance du premier complexe de polypropylène en Algérie

Importants accords Sonatrach-Total



PH.E. Soraya/J. A.

L'acte de naissance du premier complexe de polypropylène en Algérie, Entreprise Polymères (STEP), a été paraphé hier matin entre Sonatrach et le groupe pétrolier français Total au siège de la direction générale de la Société nationale des hydrocarbures Hydra-Alger. Par la même occasion, un nouveau contrat d'exploitation pour le développement conjoint du périmètre TFT Sud a été signé par Sonatrach, Total et Alnaft (Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures).

Lire page 2

Conduite pour transport de personnes ou de marchandises
**«Faible» affluence pour l'obtention
du brevet professionnel**

Page 2

One man show de l'humoriste Karim Belhadj
**«Karim, l'anti-déprime»
présenté aux Algérois**

Page 13

Naissance du premier complexe de polypropylène en Algérie

Importants accords Sonatrach-Total

■ L'acte de naissance du premier complexe de polypropylène en Algérie, Entreprise Polymères (STEP), a été paraphé hier matin entre Sonatrach et le groupe pétrolier français Total au siège de la direction générale de la Société nationale des hydrocarbures Hydra-Alger. Par la même occasion, un nouveau contrat d'exploitation pour le développement conjoint du périmètre TFT Sud a été signé par Sonatrach, Total et Alnafi (Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures).

Par Lynda Naili

Le développement de l'industrie pétrochimique nationale semble être définitivement sur «de bons rails», pour reprendre l'expression du P-DG de Sonatrach, qui en juin dernier avait affirmé que désormais ce créneau où «l'on gagne plus d'argent et où il y a aussi de la création d'emploi», est «un axe très stratégique dans le développement» de la compagnie nationale des hydrocarbures. Et pour cause, la signature pour la création d'une joint-venture Sonatrach-Total pour la réalisation, le développement et l'exploitation d'un complexe de déshydrogénation du propane et de production du polypropylène (PDH-PP) implanté dans la zone industrielle d'Arzew, a eu lieu hier 7 octobre 2018, au siège de Sonatrach-Hydra. Après le feu vert donné en juin dernier par le Conseil de participation de l'Etat, une société mixte entre le groupe pétro-gazier national, Sonatrach et le géant français Total, vient en effet de voir le jour. Laquelle société aura à charge la réalisation, le développement et l'exploitation d'un complexe de déshydrogénation du propane et de production du polypropylène (PDH-PP) implanté dans la zone industrielle d'Arzew. D'un coût d'investissement estimé à plus de 1,4 milliard de dollars, cette nouvelle joint-venture entre Sonatrach et Total est créée dans le respect de la règle des 51/49 régissant les IDE (Sonatrach 51% - Total 49%). Ainsi, Sonatrach devra déboursier 30% des capitaux en fonds propres et recourra à l'emprunt bancaire pour les 70% restants. A ce propos, Abdelmoumen Ould Kaddour, P-DG de Sonatrach a estimé que «la conclusion des accords d'aujourd'hui vont nous permettre de renforcer encore davantage notre partenariat stratégique et global pour mieux valoriser nos réserves et développer notre industrie pétrochimique, ce qui constitue les objectifs affichés de la Stratégie de Sonatrach SH2030». «Notre partenaire Total nous a aidés à concrétiser deux projets fondamentaux de notre stratégie SH 2030», poursuivra-t-il, ajoutant que la concrétisation du pacte d'actionnaires permettant de créer la joint-venture STEP (Sonatrach-Total Entreprise Polymères), est la première pierre de la pyramide que nous sommes en train de construire avec nos partenaires dans le domaine de la pétrochimie. Il s'agit là, dira-t-il, «du premier gros projet pour le pays», et que «si l'on arrive à démarrer notre stratégie pétrochimique, il va y avoir des impacts directs et



Ph.E. Soraya/J.A.

indirects sur toute l'économie».

Pour sa part, Patrick-Jean Pouyanné, P-DG du groupe Total, considérera que la signature de ces deux accords constitue «une nouvelle et belle étape du partenariat et de coopération avec Sonatrach». Evoquant la signature portant création de la joint-venture SETP pour la réalisation d'un complexe de polypropylène à Arzew, il se félicitera «de la capacité de financer ce projet significatif, avec les banques algériennes». Ce qui prouve, dira-t-il, que «l'économie algérienne se porte bien». Relevant que son groupe «est un des interlocuteurs principaux pour la commercialisation de gaz en France», il dira que «la coopération de Total avec Sonatrach s'est largement élargie depuis deux ans». Selon lui, «beaucoup de champs de coopération» existent encore et sont en phase de discussions, notamment dans le domaine des énergies nouvelles pour lesquelles Total a manifesté son intérêt. Et d'ajouter qu'«avec M. Ould Kaddour, nous

sommes en train de travailler pour mettre les relations Total-Sonatrach au niveau où elles doivent être entre deux très grandes sociétés de part et d'autre de la Méditerranée». Ainsi, ce premier projet de polypropylène du genre en Algérie devant alimenter tout type d'industrie, qui s'inscrit en ligne droite dans le cadre de la politique de développement du secteur de la pétrochimie tel que portée dans la stratégie de Sonatrach SH 2030 rendue publique en avril dernier. De ce fait, les études d'ingénierie de détails étant lancées hier, la future hyper-structure industrielle, comprendra donc une usine de déshydrogénation de propane (PDH) et une unité de production de polypropylène (PP) d'une capacité de 550 000 tonnes par an. Ce qui devrait en effet permettre d'assurer une couverture totale des besoins du pays en polypropylène qui au jour d'aujourd'hui sont importés pour une facture de plus de 100 millions de dollars, l'année dernière pour l'achat de pas moins de 78 000

tonnes de cette matière. Bien mieux, l'excédent de la production attendu sera destiné au marché extérieur notamment européen et turc. Notons à ce propos que les besoins du marché national en polypropylène étalés sur la période 2018-2023 seront de 500 000 tonnes pour un montant estimé à plus de 650 millions de dollars. En termes d'emploi, ce sont près de 7 000 postes directs et indirects qui en découleront, répartis sur 6 000 emplois en phase de construction et 600 autres en phase d'exploitation commerciale.

Pour rappel, la signature de ce pacte d'actionnaires et la parache des statuts de la future société mixte Sonatrach-Total Entreprise Polymères (STEP), a été le couronnement d'un long processus commencé en décembre 2016 où le protocole d'entente portant sa création a été signé, puis la réalisation des études de faisabilité ainsi que les négociations du pacte d'actionnaires et les termes commerciaux d'achat de la charge et de

vente du produit ont eu lieu entre 2017 et 2018. Ainsi, le 11 mai dernier les deux parties ont procédé à la signature du pacte d'actionnaires ainsi qu'à celle d'une lettre d'accord sur les modalités de détermination du prix du propane. Enfin, le 13 juin passé, le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a donné son accord pour la réalisation de ce projet et donc pour la création de cette joint-venture en Sonatrach et Total.

Un nouveau contrat d'exploitation de gaz

D'autre part, dans la continuité du renforcement de leur partenariat global, notamment en termes de valorisation du gaz, Sonatrach à travers l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnafi) et Total ont également signé un accord de contrat d'exploitation pour le développement conjoint du périmètre Tin Foyé Tabankort Sud (TFT Sud).

D'une durée de 25 années, ce contrat consentira à la réalisation des investissements nécessaires à la valorisation de réserves en hydrocarbures situées sur le périmètre de TFT Sud, estimées à plus de 100 millions de barils équivalent pétrole (bep). A cet effet, l'association entre ces trois partenaires prévoit de réaliser un programme de travaux estimé à 406 millions de dollars qui comprend notamment le forage de 24 puits dans les niveaux du système géologique Ordovicien, la réalisation d'un réseau de collecte des puits producteurs et le raccordement aux installations TFT. Ce programme de développement devrait permettre d'atteindre une production cumulée de 12 GSm³ (milliards standards m³) de gaz sec, de 1,6 million de tonnes de GPL et de 1,3 million de tonnes de condensat, soit 108 Mbep au total jusqu'à 2042.

L. N.

Conduite pour transport de personnes ou de marchandises

«Faible» affluence pour l'obtention du brevet professionnel

L'affluence pour l'obtention du brevet professionnel de conduite pour le transport des personnes ou de marchandises demeure «faible» dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale du transport. Sur les sept centres ouverts à cet effet en vertu d'un décret ministériel datant de 2016 visant à réglementer le transport des personnes et des marchandises, «un seul est opérationnel pour l'instant», reconnaît Nait Youcef Samir, directeur des transports de Tizi-

Ouzou, qui déplore cette «faible affluence du personnel concerné». Pour l'heure, précise-t-il, «seulement 25 chauffeurs se sont présentés pour effectuer cette formation», lançant un appel aux concernés pour se rapprocher de ces centres dont trois sont situés au chef-lieu de wilaya et les autres respectivement à Ain-Zaouia, Bouzguène, Tizirt et Tizi-Rachid. «L'ensemble des chauffeurs de taxi, de bus, de camions poids lourds et les titulaires du permis E (semi-remorque) sont appelés à se

conformer à cette nouvelle disposition et effectuer cette formation», a rappelé le même responsable. D'une durée de 15 jours avec un volume de 72 heures, cette formation qui «sera sanctionnée par l'obtention du brevet de chauffeur professionnel, vise à former le personnel conduisant et à améliorer ses performances et aptitudes professionnelles» afin de «réduire les manquements au code de la conduite sur les routes», a-t-il ajouté. L'entrée en vigueur de l'obligation du brevet professionnel pour l'exercice du

métier de chauffeur de véhicule transportant des voyageurs ou des marchandises interviendra en mai 2019 et «tout chauffeur qui n'est pas titulaire de ce brevet, se verra interdit d'exercice», a-t-on souligné. S'agissant des entreprises de transport qui emploient des chauffeurs, «elles seront, elles aussi, tenues, à partir de cette date (mai 2019) de fournir ce document concernant l'ensemble de leur personnel conduisant dans le dossier de demande d'autorisation», a encore souligné le responsable local.

anis H.

Elle appelle les enseignants à bannir ces attitudes négatives

Benghebrit met en garde contre la violence envers les élèves

■ Benghebrit a invité les enseignants à éviter certaines «attitudes individuelles susceptibles de donner une mauvaise image de l'enseignant», à l'exemple de la violence exercée contre les élèves et les cours particuliers dispensés «de façon abusive».

Par Thinhinene Khouchi

Constatant la propagation de certaines attitudes négatives des enseignants dans les différents établissements éducatifs du pays, à l'exemple de la violence contre les élèves et les cours particuliers dispensés de façon exagérée dans les écoles ou dans des appartements, des caves, des garages ou sur des terrasses d'immeubles, une pratique qui commence à nuire à l'image de l'enseignant mais aussi de la profession, la ministre de l'Education a souligné l'impératif pour les enseignants de bannir toute attitude négative susceptible d'attenter à leur réputation et à celle du secteur, à l'exemple de la violence dans les établissements éducatifs et des cours particuliers, tout en appelant tout un chacun à la dénoncer. A l'occasion de la Journée mondiale des enseignants et en présence de nombre de ministres et de responsables, Benghebrit a mis en avant la nécessité de «faire preuve de vigilance afin d'éviter tout dérapage et préserver la gratuité du service public de l'Education». En effet, face à la chute du niveau de l'enseignement en Algérie ces dernières années, le phénomène des cours particuliers a pris une ampleur



extraordinaire. Depuis, il est entré dans les mœurs et les parents d'élèves, peu importe leur appartenance sociale, y ont recours comme s'il s'agissait de la seule et unique planche de salut pour leurs enfants en proie à la médiocrité scolaire. Ainsi, avec de plus en plus de parents désireux de payer en faveur de ce qu'ils considèrent comme la clé de la réussite future de leurs enfants et avec des professeurs qui cherchent à trouver un moyen d'arrondir leurs fins de mois, ce phénomène a très vite dégénéré. Pour de nombreux observateurs, les cours particuliers comblent les insuffisances du système éducatif national. Mais pour d'autres,

il s'agit là d'une forme de racket que des enseignants en quête de gain exercent sur leurs élèves. En réalité, force est de constater que les enseignants trouvent largement leur bénéfice dans cette tendance aux cours particuliers. Dans les classes, des enseignants n'hésitent pas à inciter leurs élèves à s'inscrire aux cours supplémentaires qu'ils dispensent à leur domicile. Ils font miroiter aux parents un enseignement individuel que l'enfant ne peut plus obtenir à l'école. Convaincus qu'il offrira à leur progéniture une meilleure chance de réussite, les parents mettent souvent le paquet, offrant ainsi aux professeurs l'opportunité d'ajouter un

supplément considérable à leurs revenus. A se sujet, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, avait indiqué qu'«il s'agit d'un véritable problème social qui mérite une meilleure sensibilisation notamment des parents». Elle explique que cette pratique constitue de nos jours un commerce juteux, bien exploité par des affairistes de tous bords, et ce, en contradiction flagrante avec les principes sacrés de la démocratisation de l'enseignement en Algérie. Ces cours se déroulent souvent dans des appartements, des caves, des garages ou sur des terrasses d'immeubles avec le consentement des parents, lesquels sont gagnés par une angoisse entretenue par un système de notes, de classement, d'exams ou encore de menaces de redoublement ou d'exclusion. Cette situation a encouragé des enseignants à augmenter les tarifs de leurs prestations. Ce qui est aussi scandaleux, immoral et inacceptable, c'est le fait que certains enseignants font carrément du chantage à leurs élèves qui refusent de se soumettre à leur diktat, et ce, en sabotant leurs notes. Une pratique qui a nui au secteur de l'Education et donné une mauvaise image de l'enseignant.

T. K.

18 morts et 68 blessés en 24 heures

Les routes de plus en plus meurtrières

Les accidents de la route ne tarissent pas, bien au contraire. Nos routes sont de plus en plus meurtrières, tuant hommes, femmes et enfants. Les taux ont atteint leur paroxysme et le nombre de tués sur nos routes ne cesse d'augmenter malgré les différents plans de lutte contre ce fléau. La situation empire et l'indiscipline des conducteurs reste la principale cause en plus de l'état des véhicules, la négligence des piétons et l'état des routes. Des chiffres faramineux en hausse ces dernières années, essentiellement en raison du comportement des conducteurs. Le code de la route n'est pour ainsi dire plus

du tout respecté par un grand nombre de piétons et conducteurs ce qui a donné lieu à des résultats proprement dramatiques. Le nombre de morts ne baissera significativement et durablement que le jour où le gouvernement prendra enfin conscience que la sécurité routière repose sur trois principes indissociables : un automobiliste raisonnable, un véhicule en bon état et une route bien entretenue. En dépit des campagnes de sensibilisation entreprises en vue d'arrêter l'hémorragie sur nos routes, ou du moins atténuer le phénomène, on constate toujours une progression alarmante. Le non-respect du code

de la route est devenu monnaie courante. Les feux rouges dans les périmètres urbains ne servent plus à rien. Les panneaux de signalisation sont devenus inutiles. Malgré les appels à la vigilance lancés à travers les différents canaux de communications, la route demeure meurtrière. Malheureusement, les accidents de la route font désormais partie du quotidien des Algériens. Pas un jour ne se passe sans son lot d'accidents avec des bilans lourds enregistrant plusieurs morts et blessés. Selon un bilan établi par les services de la Protection civile, seize personnes ont perdu la vie et 37 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs régions du pays. La wilaya de Boumerdes déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 4 personnes alors qu'une autre a été blessée, suite au dérapage d'un véhicule léger, survenu sur l'autoroute Est-Ouest, dans la commune de Larbatache. Les victimes sont des jeunes âgés entre 24 et 36 ans, originaires de Hammadi, selon les détails fournis par les mêmes sources médicales. Hier, une personne est décédée et 25 autres ont été

blessées dans le dérapage d'un bus de transport collectif, survenu dans la commune de Beni Ourlilene, située dans la zone Nord de la wilaya Sétif, a-t-on appris du président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Mourad Ghellache. L'accident s'est produit vers 7h15 du matin, sur le chemin de wilaya (CW) 4, plus exactement au niveau du groupement d'habitations «Andoune», entre la localité de Beni Ourlilene et le village d'«Akmoune», causant la mort d'une adolescente de 14 ans et occasionnant des blessures de divers degrés à 25 autres personnes, a précisé le même responsable. Toutes les procédures nécessaires ont été effectuées en présence des services de la Protection civile et de la brigade de la Gendarmerie nationale territorialement compétents qui ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances exactes de cet incident, a-t-il ajouté. Les victimes de cet accident ont été acheminées vers la polyclinique située dans le village de «Arafa», relevant de la même commune, a-t-on signalé de même source. Par ailleurs, une personne est décédée et six autres ont été blessées dans la

LA QUESTION DU JOUR

Crime d'Etat à Istanbul ?

Suite de la page une

On peut être certain que les tractations entre les deux pays vont bon train. Il serait sérieusement à craindre que la vérité soit escamotée si leurs relations étaient bonnes. Par chance, c'est loin d'être le cas. Riyad et Ankara ne s'entendent aujourd'hui à peu près sur rien. Dernièrement encore, l'Arabie Saoudite demandait à la Turquie de retirer ses troupes stationnées au Qatar, à quoi celle-ci a opposé un refus catégorique. La Turquie sera d'autant plus portée à établir la responsabilité de l'Arabie Saoudite dans cette affaire qu'elle est certaine d'avoir été soigneusement choisie pour être le théâtre de cet odieux assassinat. Compte tenu des précautions prises par Khashoggi, qui s'était réfugié aux Etats-Unis et ne voyageait plus que dans les grandes capitales, elle devenait l'endroit idéal pour sa mise à mort. Washington, New York, Londres ou Paris, voilà des villes où il ne fait pas bon tuer un opposant saoudien, même s'il passe son temps à aller de l'une à l'autre. Le «Washington Post», pour lequel travaillait le journaliste, a promis de ne pas laisser le crime impuni s'il se confirmait. Les Etats-Unis ont reporté leur réaction jusqu'à plus ample informés. Ils ne sont pas les seuls. Hier, il avait été un moment question d'une conférence de presse imminente de Recep Tayyip Erdogan. Tant que les Turcs n'ont pas révélé les résultats de leur investigation sur la disparition du journaliste, le monde restera dans l'expectative, bien qu'il ne doute pas que le crime soit déjà commis. Le tollé, l'indignation, la condamnation sont différés. Mais pas pour longtemps, pour quelques heures seulement.

M. H.

Béjaïa

30 décès dans les accidents de la route depuis le début de l'année

LA DIRECTION de la Protection civile a fait part, dans un communiqué qui nous a été transmis ces derniers jours, de 747 accidents durant la dernière saison estivale contre 713 l'année passée. Les 747 accidents ont fait 956 blessés contre 959 pour 2017, et 21 décès contre 30 durant la saison estivale de l'année dernière. Depuis le début de l'année en cours, 1 344 accidents de la route ont été enregistrés, lesquels ont occasionné 1 630 blessés et 30 morts, alors que pour la même période de l'année dernière, 1 385 accidents avaient été enregistrés et avaient fait 1 725 blessés et 51 morts.

H. C.

soirée de samedi à Ain Defla, dans un accident de la circulation survenu sur la route nationale (RN) n° 4, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de la Protection civile. L'accident s'est produit au lieu-dit col Condec, relevant de la commune de Khémis Miliana, lorsque deux véhicules se sont heurtés frontalement, causant le décès d'une personne (28 ans) et des blessures plus ou moins graves à six autres dont l'âge varie entre 18 et 38 ans, selon la même source. Les victimes ont été transférées vers la morgue et au service des urgences de l'hôpital de Khémis Miliana, a-t-on précisé. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances de cet accident, a-t-on signalé. 27 accidents de la circulation ont causé 2 décès et 42 blessés sur le territoire de la wilaya depuis le début du mois en cours, a-t-on déploré de même source.

Meriem Benchaouia

Fonds de la zakat

Plus de 1,4 milliard de dinars collectés cette année

■ Le montant global officiel de la collecte de la zakat pour l'année 1439 de l'hégire (2018) a atteint 1,456 milliard de dinars, a annoncé le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa.

Par Samiha A.

Le ministre a indiqué, sur sa page Facebook, que ce montant «est le plus élevé enregistré depuis la création du fonds de la zakat en 2002, dépassant, ainsi, le chiffre enregistré l'année dernière (près de 5 milliards de centimes)», ajoutant que ce bilan reflète «la confiance grandissante placée



PHOTO: R.

par les bienfaiteurs en ce fonds mais aussi l'efficacité et l'abnégation des responsables de ce projet». Selon les chiffres avancés, «la wilaya de Constantine est classée première en matière de

fonds de zakat, avec 72,6 millions Da avant Sétif et Alger, tandis que la wilaya d'Adrar vient en tête en ce qui concerne la zakat des récoltes avec plus de 16 millions DA et Sétif en première

position quant au montant de la zakat d'El-Fitr (plus de 110 millions de DA)». «Ces sommes ont été distribuées au profit des familles nécessiteuses tout au long de l'année, avec une petite contribution consacrée à l'alimentation du fonds central de la zakat qui a contribué, à son tour, à l'initiative "Le cartable de l'orphelin" et à la prise en charge des victimes des inondations de Bir Chouhada (W. Oum El Bouaghi)», a précisé M. Mohamed Aissa.

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs avait fixé le nissab de la zakat de l'argent et des offres commerciales pour cette année à cinq cent cinquante-deux mille et cinq cents dinars algériens (552 500,00 DA). La zakat correspond au quart du dixième, soit 2,5% de toute valeur ayant atteint le nissab au terme d'une année, à savoir l'ar-

gent, les offres commerciales et les marchandises évalués au prix de vente actuel le jour de la zakat. Le nissab de la zakat a été calculé sur la base de 20 dinars or dont le poids équivalait 85gr alors que l'Agence nationale de transformation et de distribution de l'or et métaux précieux (Agenor) a fixé le prix du gramme d'or de 18 carats à 6 500,00 DA. Le ministère des Affaires religieuses a mis à la disposition des personnes devant s'en acquitter le Fonds de la zakat sous le compte CCP national n° 4780-10 et les comptes CCP répartis à travers les wilayas. «Les œuvres de charité sont (destinées) aux besogneux, aux mendiants, à ceux qui s'occupent (de ces œuvres), aux sympathisants, aux esclaves, aux sinistrés au (combat) pour la cause de Dieu, aux voyageurs : (c'est là) un arrêt de Dieu qui est omniscient et plein de sagesse» (verset 60 de Sourate Ettawba – repentance). Par ailleurs, le ministère avait fixé le montant de la zakat El-Fitr pour le mois de ramadhan 2018 à 120 DA. Les imams des mosquées avaient procédé, en collaboration avec les comités religieux des mosquées, à travers l'ensemble du territoire national, à la collecte de zakat El-Fitr, à compter du 15^e jour du mois de ramadhan, en vue de sa distribution aux nécessiteux, un ou deux jours avant Aïd El-Fitr. Chaque musulman ayant les moyens financiers doit s'acquitter de la zakat El-Fitr pour lui ainsi que pour les personnes dont il a la charge.

S. A./APS

Tindouf

Revoilà la foire d'El-Mouggar

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a annoncé, samedi à Tindouf, la relance de la manifestation économique et culturelle «El-Mouggar», pour redynamiser les activités commerciales dans la région. Président, avec le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, une réunion préparatoire du Salon commercial prévu du 23 au 28 octobre courant à Nouakchott (Mauritanie), M. Djellab a annoncé la relance de la manifestation économique et culturelle «El-Mouggar», qui constituait durant les années soixante-dix un important ren-

dez-vous économique dans la wilaya de Tindouf. Le ministre du Commerce a indiqué que «la réhabilitation de cet événement économique devra redynamiser les activités commerciales à la satisfaction de la population locale, encourager les échanges commerciaux et booster la dynamique de développement avec les pays voisins». «Cette manifestation locale s'inscrit au titre des efforts visant le développement des activités économiques et commerciales», a fait savoir M. Djellab, ajoutant que ceux-ci se traduisent à travers l'inauguration du poste frontalier terrestre «Chahid Mustapha-Ben

Boulaïd» entre l'Algérie et la Mauritanie et qui «constitue une ébauche de la coopération commerciale entre les deux pays et le développement des activités commerciales et économiques entre les régions frontalières». Le ministre a soutenu que «la relance de la manifestation El-Mouggar, en tant qu'événement économique régional regroupant aussi bien des pays voisins que d'autres pays africains fait partie d'une batterie de mesures prises pour le développement des relations économiques et échanges commerciaux entre les pays voisins».

Moussa D.

Algérie/UE/Justice

Colloque aujourd'hui à Alger sur l'expérience algérienne en réforme pénitentiaire

Un colloque international sur la thématique de l'expérience algérienne en matière de réforme pénitentiaire à travers la coopération avec l'Union européenne (UE) sera organisé à partir d'aujourd'hui à Alger, indique hier un communiqué du ministère de la Justice. Lors de ce colloque de deux jours, organisé en collaboration avec la Commission européenne, il sera procédé à «l'exposition des réformes opérées dans le secteur pénitentiaire dans différents domaines : législatif et réglementaire, humanisation des conditions de détention, tel que stipulé par les traités internationaux en matière de droits de l'homme, promotion des ressources humaines et application des programmes de réinsertion». Ces réformes concernent également «la modernisation du sec-

teur pénitentiaire, par le biais de la construction d'établissements pénitentiaires en conformité avec les standards internationaux, l'introduction de l'informatique et la planification stratégique dans la gestion des établissements pénitentiaires». Ce colloque «est une opportunité pour mettre en exergue les aspects positifs de la coopération avec l'Union européenne, qui a contribué à la réforme pénitentiaire à travers deux programmes», note le ministère de la Justice. Le premier programme a concerné l'appui de la réforme pénitentiaire en Algérie pendant la période 2008-2014 et comporte 4 axes essentiels : la réinsertion, la formation des ressources humaines, les systèmes informatiques et la sécurité, alors que le second programme consiste en le jumelage avec l'administration

française et italienne et tend à concrétiser et mettre en œuvre l'Accord d'association entre l'Algérie et l'UE, pendant la période allant du 16 mai 2016 au 15 novembre 2018, précise-t-on. Il est prévu au deuxième jour de cette rencontre l'organisation pour les participants d'une visite à un établissement pénitentiaire et à l'Ecole nationale des fonctionnaires de l'Administration pénitentiaire. Le colloque verra la participation, notamment, des directeurs des administrations pénitentiaires française, italienne, tunisienne, libyenne, mauritanienne, malienne, nigérienne et burkinabé, les représentants de différentes organisations internationales en Algérie : CICR, UNICEF et PNUD, ainsi que l'ambassadeur de l'UE à Alger.

O. N.

Pour la création d'une association nationale Rencontre de concertation d'anciens élus du parti du FLN

Une rencontre de concertation regroupant d'anciens élus du parti du Front de libération nationale (FLN) au sein des Assemblées nationale et locales a eu lieu, samedi à Alger, pour la création d'une association nationale des anciens élus dans le but de «servir l'Etat et la société et contribuer à l'encadrement de la société civile». La rencontre, à laquelle ont assisté le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjour Bedda et nombre d'anciens ministres et élus du parti du FLN au sein des Assemblées nationale et locales, sera suivie par d'autres à travers plusieurs wilayas du pays, ont indiqué les organisateurs. Dans un communiqué rendu public au terme de leur rencontre, les participants ont qualifié le bilan du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, depuis son investiture en 1999 à ce jour, de «saut qualitatif» dans l'histoire de l'Algérie indépendante, saluant, à ce propos, «toutes les réalisa-

tions enregistrées dans divers domaines, sécuritaire, social, politique, culturel et de développement». Sollicitant du Président Bouteflika «le parachèvement du processus d'édification, de développement, de paix et de prospérité, en continuant la conduite du pays en cette phase sensible», ils ont affirmé que «l'adhésion des forces vives autour de cette demande est l'expression d'un sens élevé de nationalisme». Ils ont lancé, dans ce sens, un appel aux élus des précédents mandats de l'Assemblée populaire nationale (APN), du Conseil de la nation et des Assemblées communales et de wilaya, pour «rejoindre ce nouvel espace et fédérer les compétences (...), en vue de servir l'Etat et la société et de contribuer à l'encadrement de la société civile». Cet espace «est ouvert à tout ancien élu, fidèle au président de la République, le moudjahid Abdelaziz Bouteflika», ont-ils souligné.

Hania Y.

Guerre commerciale

Pékin tire une salve contre le pétrole américain

■ Sur fond de guerre commerciale avec les États-Unis, la Chine a arrêté en septembre ses importations du brut américain qui avaient été multipliées par sept en moins de deux ans. Ce geste sera-t-il sensible pour le pétrole américain et où le géant asiatique assoiffé d'hydrocarbures ira-t-il désormais s'approvisionner ?

Éléments de réponse...

Par Faiza O.

Le pétrole américain ne semble plus être le bienvenu en Chine. Xie Chunlin, président de l'entreprise chinoise de transport maritime China Merchants Energy Shipping (CMES), a annoncé mercredi que les livraisons du brut en provenance des États-Unis avaient été «entièrement arrêtées» en septembre sur fond de guerre des tarifs douaniers avec Washington. Le même constat a été fait par la plateforme de données Refinitiv Eikon, indiquait Reuters. Ce n'est qu'en 2016 que les États-Unis ont commencé à vendre leur pétrole à l'Empire du milieu. «Pour Pékin, c'était alors un geste politique censé montrer à Washington que la Chine était prête à faire des concessions et à contribuer à réduire le déficit commercial américain», explique à Sputnik Sergueï Loukonine, responsable du secteur Economie et politique de la Chine, au sein de l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales, basé à Moscou (IMEMO). Un an plus tard, en 2017, le géant asiatique était déjà le deuxième importateur de l'or noir américain, en consommant 20% annuellement et ne cédant le terrain qu'au

Canada, selon les chiffres de l'Agence d'information sur l'énergie (EIA). Si en février 2017, la Chine importait près de 2 millions de barils par mois, ce chiffre a en peu de temps été multiplié par sept pour atteindre en juin 2018 14 millions de barils avant de chuter en septembre jusqu'à 0,6 million de barils, découle-t-il des données diffusées par Reuters. «Le refus du pétrole américain cause des dégâts minimaux à la Chine», poursuit M. Loukonine. «En revanche, pour les États-Unis, cela pose un problème, car ils cherchent à se placer sur le marché avec leur pétrole, leur gaz de schiste, et ils sont intéressés à augmenter leurs débouchés. Ils comptaient sur Pékin, et maintenant Pékin refuse». Si l'Empire du milieu prend officiellement la décision de renoncer au pétrole américain, il ne devrait pas patienter longtemps pour trouver d'autres sources d'approvisionnement. Pékin pourrait notamment se tourner vers son voisin russe, dont le rapprochement inquiète déjà depuis longtemps Washington. S'ajoute ici l'option d'augmenter les importations depuis l'Afrique ou encore celles en provenance de ses partenaires traditionnels en la matière, soit les pays du Proche-Orient. Premier acheteur au



Ph. > D. R.

monde de pétrole iranien, la Chine pourrait ainsi augmenter encore davantage ses importations en provenance de la République islamique. Or, la perspective de sanctions américaines attendues en novembre fait quand même réfléchir à deux fois ses sociétés avant de se lancer dans l'aventure. «Les décisions seront prises dans chaque cas individuel, avec l'évaluation des risques et des bénéfices,

mais j'estime que la coopération avec l'Iran sera maintenue, d'autant que la Russie, la Chine et l'UE cherchent à mettre en place une entité pour échapper aux sanctions américaines», conclut Sergueï Loukonine. Rappelons, dans ce contexte, qu'en mai dernier, le secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, avait prévu dans une interview à Fox News que les ventes des hydrocarbures américains vers le mar-

ché chinois doubleraient d'ici trois à cinq ans.

F. O./Agences

Déficit du budget italien «Pas de marche arrière», dit Rome à l'UE

LE VICE-PREMIER ministre italien, Luigi Di Maio, commentant une lettre de la Commission européenne s'inquiétant des objectifs de déficit de l'Italie, a prévenu que Rome ne ferait pas marche arrière. «Nous nous attendions à ce que cette manœuvre ne plaise pas à Bruxelles, maintenant commence une phase de discussions avec la Commission, mais il doit être clair qu'on ne fera pas marche arrière», a martelé samedi devant les télévisions italiennes le chef du Mouvement 5 Etoiles (M5S, antisystème). «J'apprécie le fait que la lettre ait été envoyée après la fermeture des marchés» mais «le gouvernement ne reculera pas», a-t-il encore commenté en excluant tout «plan B». Dans une courte lettre de deux pages adressée vendredi en début de soirée au ministre italien de l'Economie Giovanni Tria et dont le contenu a été publié par la presse italienne, la Commission européenne souligne que la révision à la hausse des objectifs de déficit de l'Italie par rapport au gouvernement précédent est une «source de sérieuse préoccupation». Le vice-président de la Commission européenne, Valdis Dombrovskis, et le commissaire européen aux Affaires économiques et financières, Pierre Moscovici, indiquent toutefois dans ce courrier attendre de recevoir d'ici le 15 octobre le projet de loi de finances complet avant de l'évaluer. R. E.

Chine

Les investissements cumulés à l'étranger à 1 800 milliards de dollars

Les investissements directs de la Chine à l'étranger (IDE) cumulés ont atteint 1 800 milliards de dollars fin 2017, selon un rapport officiel. Pour la seule année 2017, les IDE de la Chine ont atteint 158,29 milliards de dollars, se classant au troisième rang mondial, après les États-Unis et le Japon. «La Chine a investi dans 189 pays et régions du monde et le montant de ses IDE cumulés représentait 5,9% des investissements mondiaux», selon le responsable du ministère chinois du commerce (MCC), Zhang Xingfu. Cependant, le volume a diminué de 19,3% sur un an, en baisse pour la première fois depuis 2003. Les autorités chinoises ont renforcé l'examen de l'authenticité et de la conformité des

IDE depuis la fin de 2016, en particulier les projets qui ne concernaient pas l'économie réelle ou qui négligeaient la protection de l'environnement, la consommation d'énergie et la sécurité. M. Zhang a indiqué à ce propos que ce genre de contrôle avait aidé les investisseurs à devenir plus matures et rationnels, contribuant à la modernisation de la structure des IDE. Les entreprises chinoises continueront à investir à l'étranger, a-t-il annoncé, ajoutant que la Chine souhaitait réaliser un développement mutuel avec les pays d'accueil et leurs peuples et stimuler la croissance économique mondiale. Il a précisé en outre que les IDE de la Chine ont concerné particulièrement six secteurs,

représentant 86,3% des IDE cumulés du pays. Il s'agit des services de la location et des services aux entreprises, le commerce de gros et de détail, les logiciels et les services technologie de l'information, la finance, l'exploitation minière et la fabrication. Les investissements chinois en Europe et en Afrique ont tous connu une augmentation de plus de 70% en 2017, les premiers atteignant un nouveau record de 18,46 milliards de dollars, précise le rapport. Au cours de la même période, les investissements dans les pays le long de «la Ceinture et la Route» représentaient plus de 12% des IDE chinois, en hausse de 31,5% en glissement annuel. S. Y.

Soudan

Forte dévaluation de la livre sur fond de crise économique

Le Soudan a fortement dévalué sa monnaie, la livre, par rapport au dollar, la troisième mesure du genre depuis le début de l'année face à une crise économique croissante. La Banque centrale a fixé le taux de change officiel de la livre à 47,5 pour un dollar, contre 28 pour un dollar précédemment. Selon le président de l'Union des banquiers soudanais et membre de la commission, Abbas Abdallah, l'institution annoncera dorénavant le taux de change au quotidien. Cette nouvelle dévaluation intervient moins d'un mois après que le président Omar el-

Béchir a limogé le gouvernement, accusé de ne pas avoir réussi à remédier aux difficultés économiques.

Un nouveau Premier ministre, Moataz Moussa Abdallah, a été chargé de former un cabinet restreint. Le pays fait face à une inflation de plus de 65% et le coût des denrées alimentaires et d'autres produits a plus que doublé depuis un an. La semaine dernière, la Banque centrale soudanaise avait annoncé qu'une commission examinerait la grave pénurie de devises étrangères pesant sur la livre. Le cours de la livre a, lui,

beaucoup oscillé depuis que les États-Unis ont levé leur embargo commercial contre le Soudan en octobre 2017. Bien que les autorités aient tablé sur un redressement du cours de la monnaie nationale après cette décision, il n'a fait que baisser. La monnaie locale soudanaise avait chuté à 45,50 livres pour un dollar sur le marché noir la semaine dernière. Fin 2017, il fallait 6,7 livres soudanaises pour un dollar au taux officiel. En dépit de la levée des sanctions, les États-Unis ont gardé le Soudan sur la liste des pays soutenant le «terrorisme» et

les banques étrangères, tout comme les investisseurs étrangers, restent frileux vis-à-vis du pays, déchiré par des décennies de conflits. La Banque mondiale a suggéré de lever les restrictions entre les marchés de change officiels et parallèles afin de donner un coup de fouet à l'économie. Le Soudan a connu une croissance économique vigoureuse au cours de la décennie écoulée, avec des taux supérieurs à 6% du PIB. En 2017, elle a toutefois ralenti à 3,2%, selon le Fonds monétaire international (FMI).

H. A./APS

Ouargla

Divers projets pour répondre aux aspirations de la population

■ Diverses opérations sont en chantier tandis que d'autres sont à engager pour booster la dynamique de développement dans la wilaya de Ouargla et prendre en charge les attentes de sa population, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Par Hocine A.

Elles touchent la quasi-totalité des secteurs d'activité, surtout ceux ayant un lien direct avec le cadre de vie général du citoyen, dont les ressources en eau, la santé, les travaux publics et les transports, a-t-on signalé. Parmi ces projets retenus à la faveur de financements colossaux, au titre de différents programmes et qui traduisent l'intérêt accordé par les pouvoirs publics au développement local, figure l'opération d'«urgence» inscrite dans le projet portant achèvement du système d'assainissement de la vallée de Ouargla (3^e tranche), dont les travaux sont réalisés à plus des deux tiers, a affirmé à l'APS le wali de Ouargla, Abdelkader Djellaoui, en marge d'une récente visite d'inspection de projets de développement. Totalisant une vingtaine de «points noirs» diagnostiqués au niveau de plusieurs concentrations d'habitants dans la vallée de Ouargla, telles que Boughoufala, Sidi-Bensaci, Hay-Ennasr, Sokra, Sidi-Omrane, Bouaâmer, le vieux ksar et El-Gara, ce projet est une tranche «complémentaire» du mégaprojet d'assainissement de la vallée de Ouargla (1^{re} et 2^e tranche), a-t-il expliqué. «Ce projet pourra connaître des extensions à l'avenir pour prendre en charge d'autres agglomérations limitrophes, à l'instar, Bour El-Haïcha, Oum-Raneb et Hassi-Miloud, dans le cadre de la lutte contre le phénomène de la remontée des eaux», a-t-il encore fait savoir. Pour améliorer l'alimentation en eau potable (AEP), une «large» opération est en cours d'exécution dans le but de

rénover le réseau principal, en prévision de la mise en exploitation «effective» avant la fin de 2018 de l'ensemble des neuf stations de déminéralisation de l'eau potable, réparties à travers les quartiers du grand Ouargla, a-t-il ajouté. Sur le plan sanitaire, le wali a mis en relief l'importance que revêt la levée de gel sur le projet de Centre hospitalo-universitaire pour la population de la région Sud-est du pays. Ce projet structurant permettra de soulager les patients de la contrainte des déplacements vers les structures de santé éloignées et de satisfaire aussi les besoins de la faculté de médecine qui a ouvert ses portes à la rentrée universitaire 2014-2015, indique le wali.

Vers la concrétisation de nouvelles structures de santé

Parallèlement, des démarches ont été entreprises pour la mise en service de nouvelles installations de santé, notamment les urgences médicales à l'Établissement public hospitalier (EPH-Mohamed-Boudiaf), sur-



tout après la levée des réserves sur ce projet, en plus de l'hôpital psychiatrique implanté dans la commune de Rouissat et l'hôpital 60 lits d'El-Hedjira, qui auront prochainement leurs arrêtés de création, a-t-il annoncé. M. Djellaoui a fait savoir aussi que l'opération qui concerne l'équipement de l'hôpital de 240 lits, dont la mise en service est prévue en 2019, a été déjà retenue, ajoutant que plusieurs propositions ont été émises dans le secteur de la santé, parmi lesquelles la transformation de l'actuelle EPH-Slimane-Amirat de Touggourt en un hôpital spécialisé dans le traitement des brûlés. Le secteur de la santé dans la wilaya sera ren-

forcé prochainement par d'autres installations, notamment un hôpital de 60 lits à Témachine et un centre de transfusion sanguine au chef-lieu de wilaya, dont les travaux de construction sont en voie d'achèvement. Concernant le secteur des travaux publics et des transports, le chef de l'exécutif de wilaya a mis l'accent sur l'achèvement de la réhabilitation de la RN-53A reliant Hassi-Messaoud à la daïra frontalière d'El-Borma sur plus de 300 km, ainsi que l'extension de la ligne de tramway, dans sa partie non lancée et menant vers Souk El-Hadjjar jouxtant le vieux ksar de Ouargla, après la levée du gel sur l'opération. Considérée comme

un partenaire indispensable, la société civile a un rôle «crucial» à jouer au titre de la démocratie participative, en vue de contribuer au développement socio-économique dans cette wilaya, a indiqué le wali. «Les portes demeurent ouvertes pour un dialogue responsable qui permette de débattre de toutes les préoccupations sociales et de proposer même des solutions, notamment celles liées au traitement du dossier de l'emploi qui nécessite un large débat avec tous les acteurs concernés afin de prendre des décisions efficaces et transparentes», a-t-il souligné.

H. A./APS

El Bayadh

Entrée en service de 11 bus de transport de voyageurs

Onze bus de transport de voyageurs sont entrés en service sur des lignes reliant El Bayadh à huit villes du pays, a-t-on appris du directeur de wilaya des Transports. Ces bus relient la wilaya d'El Bayadh avec celles de Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Adrar, Hassi-Messaoud, Tiaret, Oran, Alger et Béchar, a précisé Mehaoui Cheikh. Le responsable a fait savoir que ces bus relevant de l'Entreprise publique de transport de voyageurs centre et disposent de techniques modernes en matière de sécurité ajoutent à

huit autres entrés en service au début d'année en cours sur les lignes Béchar, Adrar, Oran et Alger. L'Entreprise publique de transport de voyageurs centre assure des prestations à ses clients suivant un contrat, notamment la réservation et la vente de tickets via internet et par cartes bancaires ou postales, a-t-on indiqué. Dans le cadre du renforcement du transport urbain et inter-communal dans la wilaya, M. Mehaoui a annoncé la mise en service prochaine de trois bus reliant le chef-lieu de wilaya aux dairas de Bougtob

et de Boualem et de deux bus de transport urbain à Bougtob, signalant que l'entreprise utilise actuellement 4 bus de transport inter-communal entre El Bayadh et Bougtob et Labiodh Sidi Cheikh. D'autre part, il est prévu l'entrée en service de la nouvelle gare routière à Bougtob avant la fin de l'année en cours, qui sera confiée à la société nationale de gestion des gares «Sogral» en application des instructions du ministre des Travaux publics et des Transports lors de sa dernière visite dans la wilaya.

Amel H.

Bordj Bou Arreridj / Stade du 20-Août 1955

Remplacement de la pelouse «avant la phase retour» du championnat

La pelouse synthétique du stade du 20-Août 1955 de Bordj Bou Arreridj sera remplacée «avant la phase retour» du championnat, a annoncé le directeur du conseil d'adminis-

tration du CA Bordj Bou Arreridj (ligue 1 Mobilis de football), Anis Benhamadi. Le responsable a indiqué que toutes les mesures ont été prises par les autorités locales et la direction de la

Jeunesse et des Sports pour procéder à la pose d'une nouvelle pelouse synthétique de dernière génération avant «le mercato hivernal» et permettre à l'équipe de «jouer dans les

meilleures conditions possibles». L'entraîneur du CABBA, l'espagnol José Maria a, pour sa part, qualifié l'état l'actuel de la pelouse de «catastrophique», affirmant que celle-ci a beaucoup handi-

capé son équipe à développer son jeu à domicile depuis le début du championnat. Le technicien espagnol a par ailleurs salué la victoire à domicile de ses poulains face à l'AS Ain M'ilia, lors de la 9^e journée du championnat. Le succès arraché dans les dernières minutes est «le déclic» tant attendu qui va permettre aux joueurs d'aborder les prochains matchs de manière plus libérée, a-t-il soutenu. Après 9 journées, le CABBA occupe la septième place du classement général avec 11 points au compteur ex-aequo avec l'ES Sétif et le MC Oran.

F. S.

Zone industrielle de Skikda

Les pluies torrentielles occasionnent une fuite de pétrole brut

Les pluies torrentielles enregistrées la semaine passée à Skikda ont provoqué des infiltrations d'eau dans la zone industrielle occasionnant une fuite de pétrole brut de l'une des unités de la raffinerie, a indiqué, samedi, le directeur de la raffinerie Mohamed Chamseddine Idir. Cette fuite «ne représente aucun danger pour l'environnement», a affir-

mé ce même responsable à l'APS, qualifiant cela de «normal et ordinaire» après des précipitations fortes, d'autant que la fuite de pétrole «n'est pas importante», selon lui, puisqu'elle a été aspirée immédiatement par le biais d'un camion spécial pour ce type d'opérations. «Les traces de pétrole qui ont réussi à atteindre une petite retenue d'eau

situées à la sortie de la zone industrielle et qui se trouve très loin de la mer ont été contenues et l'opération n'a pas duré plus de cinq heures», a-t-il souligné. Il a aussi précisé que «la raffinerie ne s'est pas arrêtée de fonctionner», ajoutant que l'équipe dirigeante jouit d'une grande expérience et est capable à faire face à de pareilles situations.

R. R.

Bedoui à partir de Tunis

«Le développement des zones frontalières est l'enjeu d'aujourd'hui»

■ Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé, samedi depuis la capitale tunisienne, que «l'enjeu d'aujourd'hui est le développement des zones frontalières qui jouissent de l'attention et de l'appui du président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

Par Dalil Y.

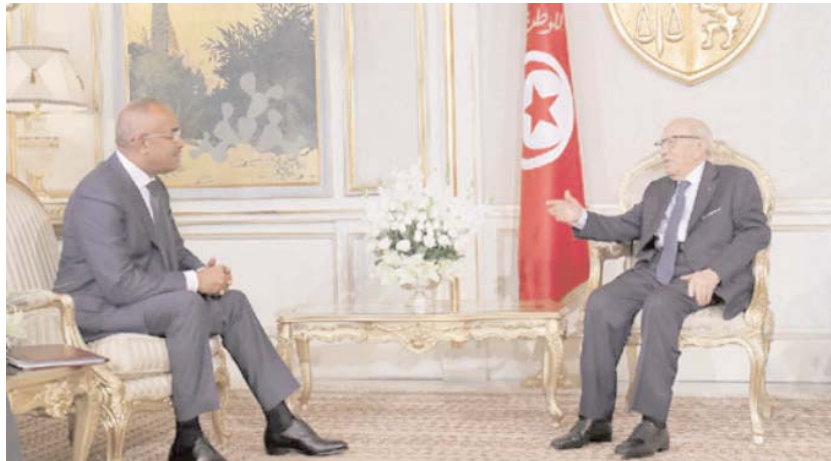
Intervenant à l'ouverture des travaux du Comité bilatéral frontalier algéro-tunisien, M. Bedoui a déclaré que «l'enjeu d'aujourd'hui est le développement des zones frontalières qui jouissent d'une grande attention et appui de la part du président de la République, Abdelaziz Bouteflika», ajoutant que «ces zones nécessitent un intérêt particulier au vu de leurs spécificités par rapport aux autres régions des deux pays».

Il a souligné, dans ce sens, que «le développement doit englober toutes les aspects d'une vie décente pour les populations de ces zones et leur désenclavement à partir de la mise en place des infrastructures de base qui ouvrent la voie à la

construction des grandes infrastructures socio-économiques».

A ce propos, le ministre de l'Intérieur a indiqué que «l'aménagement de la bande frontalière commune est à même d'impacter positivement les déplacements des personnes en leur permettant de bénéficier des services mutuels, notamment dans les domaines sanitaire, touristique et éducatif». Il a cité, en outre, «la facilitation de la coordination et de l'échange d'assistance entre les corps de la protection civile en cas de catastrophes naturelles dans l'un des deux pays et la garantie de plus d'efficacité aux services sécuritaires face aux différentes formes de criminalité dans la bande frontalière commune».

Evoquant l'enjeu sécuritaire dans les zones communes entre



les deux pays, le ministre s'est félicité des résultats enregistrés dans ce domaine «grâce à la coordination étroite et à l'action commune entre les dispositifs sécuritaires des deux pays», affirmant que la sécurité de l'Algérie et celle de la Tunisie sont intimement liées.

Le ministre de l'Intérieur s'est dit également «profondément satisfait» des «résultats positifs et acquis réalisés dans le cadre des

discussions entre les corps de sécurité des deux pays», rappelant la signature d'un accord sécuritaire, le 19 mars 2017, définissant les axes majeurs de coopération entre les deux parties (...) en exhortant «les deux parties à la conjugaison des efforts et à l'échange d'expériences et d'expertises pionnières en matière de lutte contre le crime organisé sous toutes ses formes».

Dans le même sillage, le ministre a évoqué également «les acquis en matière de coopération décentralisée entre collectivités territoriales algériennes et tunisiennes», à travers la signature de plusieurs conventions entre les capitales des deux pays et entre les wilayas frontalières visant «le noble objectif du développement de ces régions aux différents plans social, économique, culturel, touristique et bien d'autres».

M. Bedoui a exprimé le vœu de voir les experts et walis aboutir à l'issue de cette rencontre à «des mesures et solutions pratiques à même de booster le développement au niveau des régions frontalières, un développement touchant différents domaines et prenant en compte les spécificités de chaque région».

M. Bedoui se trouve à Tunis dans le cadre d'une visite officielle pour coprésider avec son homologue tunisien Hichem Fourati, les travaux du Comité bilatéral frontalier algéro-tunisien, auxquels participent les walis des régions frontalières des deux pays.

Cette rencontre de deux jours porte sur la problématique du développement et de la relance des régions frontalières en présence des walis d'El Tarf, Souk Ahras, El Oued et Tébessa, en plus des walis de Jendouba, Le Kef, Tozeur et Gafsa.

Kamel L.

D. Y.

Coopération

Le président tunisien reçoit Bedoui

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a été reçu, samedi à Tunis, par le président tunisien Béji Caïd Sebsebi.

Lors de cette rencontre, tenue au siège de la Présidence à Carthage, M. Bedoui a transmis au président tunisien un message d'amitié et de considération du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, par lequel «le chef de l'Etat souhaite plein succès à la Tunisie, pays frère».

Dans une déclaration à la presse, Bedoui a indiqué qu'il avait abordé avec le président

tunisien le contenu de la rencontre du Comité bilatéral frontalier algéro-tunisien, axé sur le développement des wilayas et des régions frontalières à l'issue duquel d'autres rencontres régulières auront lieu afin de concrétiser les orientations des dirigeants des deux pays. Il lui a également fait part de la nécessité de mettre en œuvre la coopération au mieux de ces régions et de leurs habitants. Par ailleurs,

M. Bedoui a été reçu par le Chef du gouvernement, Youssef Chahed, et s'est entretenu avec son homologue tunisien. Pour rappel, le ministre de l'Intérieur effectue une visite officielle en

Tunisie, où il co-présidera avec son homologue tunisien Hichem Fourati, les travaux du Comité bilatéral frontalier algéro-tunisien, auxquels participent les walis des régions frontalières des deux pays.

Bedoui s'entretient avec son homologue tunisien

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, s'est entretenu, samedi à Tunis, avec son homologue tunisien Hichem Fourati, en marge des travaux

du Comité bilatéral frontalier des deux pays. Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette rencontre, M. Bedoui a indiqué que «la tenue de la réunion du Comité bilatéral frontalier algéro-tunisien se renouvellera chaque année et englobera d'autres secteurs ministériels, dont la culture, le tourisme, le commerce et d'autres...».

Il a fait état de la création d'une Commission d'évaluation et de suivi des décisions prises par le Comité et qui soumettra ses recommandations aux dirigeants des deux pays». Aussi, M. Bedoui a affirmé «la poursuite des efforts avec les autorités tunisiennes en vue d'éradiquer le terrorisme aveugle», appelant «tous les pays à coordonner leurs efforts pour lutter contre ce phénomène».

ONU/Libye

L'ONU salue les nouvelles dispositions adoptées à Tripoli en matière de sécurité

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a salué samedi les nouvelles dispositions en matière de sécurité adoptées à Tripoli, la capitale libyenne, par le gouvernement soutenu par l'ONU.

«La Manul salue les progrès réalisés par le Comité des dispositions en matière de sécurité du Grand Tripoli, créé par le décret 1303 du Conseil de la présidence et soutenu par l'ONU», a indiqué la mission de l'ONU dans un communiqué.

Le plan finalisé, soumis par le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union libyen

Fayez al-Sarraj, stipule «le retrait des groupes armés des institutions souveraines» et doit donner lieu à leur remplacement par les forces régulières, selon le communiqué.

Le ministère libyen de l'Intérieur a annoncé jeudi que le groupe armé Al-Nawasi avait restitué le port maritime de Tripoli au gouvernement dans le cadre des nouvelles dispositions en matière de sécurité.

Les nouvelles dispositions en matière de sécurité, qui ont notamment pour objectif de former des forces communes à la police et à l'armée chargées de

sécuriser Tripoli, ont été adoptées par le gouvernement le mois dernier lorsque la violence a éclaté dans la capitale entre forces gouvernementales et plusieurs groupes armés.

Les affrontements ont duré plus d'un mois, ont tué et blessé des centaines de personnes et contraint de nombreuses familles à fuir leurs maisons.

Le 12 septembre, l'Envoyé spécial des Nations unies en Libye, Ghassan Salamé, a annoncé le début de la mise en œuvre des nouvelles dispositions en matière de sécurité.

R. M.

Tunisie/Divers

Découverte de 45 bombes artisanales datant de la Deuxième Guerre mondiale

Le ministère tunisien de la Défense a annoncé, samedi, la découverte de 45 bombes artisanales datant de la Deuxième Guerre mondiale dans une plaine de Sousse.

Selon un communiqué du ministère, cité par l'agence de presse tunisienne (TAP), les bombes ont été extraites et remises aux unités du génie militaire pour les faire exploser ultérieurement.

Le ministère a, par ailleurs, indiqué que les unités spéciales de l'Armée de mer ont procédé, samedi matin, à une opération de recherche et d'exploration sur la base d'une information parvenue, vendredi soir, aux unités sécuritaires, selon laquelle un plongeur aurait détecté des objets suspects sur ce site.

N. H.



Turquie

La police estime que le journaliste Khashoggi a été tué au consulat saoudien

■ La police turque estime que le journaliste saoudien Jamal Khashoggi, critique du pouvoir de Ryad et porté disparu depuis mardi à Istanbul, a été tué au consulat de son pays, a indiqué à l'AFP une source proche du gouvernement, une information rapidement démentie par Ryad.

Par Rima C.

«**L**a police estime dans ses premières conclusions que le journaliste a été tué au consulat par une équipe venue spécialement à Istanbul et repartie dans la même journée», selon cette source. La police turque avait affirmé un peu plus tôt qu'un groupe de 15 Saoudiens avait fait mardi l'aller-retour à Istanbul et se trouvait au consulat en même temps que Jamal Khashoggi, et que ce dernier n'a jamais quitté la représentation diplomatique. L'agence de presse officielle saoudienne SPA a rapporté hier qu'un responsable du consulat d'Arabie saoudite avait démenti sous couvert de l'anonymat les informations selon lesquelles le journaliste aurait été tué. «Le responsable a démenti avec force ces accusations sans fondement», selon SPA. L'agence a ajouté qu'une équipe d'enquêteurs saoudiens se trouvait en Turquie et travaillait avec les autorités locales. «Je ne crois pas qu'il ait été tué», a réagi auparavant sur Twitter la fiancée turque du journaliste, Hatice Cengiz. Ryad assure que Jamal Khashoggi, un critique du pouvoir de Ryad écrivant notamment pour le «Washington Post», a

quitté le consulat après y avoir effectué des démarches mardi. «D'après ce que j'ai compris, il est entré et est ressorti après quelques minutes ou une heure. Je ne suis pas sûr», a déclaré dans un entretien vendredi à l'agence Bloomberg le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane, surnommé «MBS». «Nous sommes prêts à permettre au gouvernement turc de venir fouiller nos locaux», a-t-il dit, ajoutant être «très soucieux de savoir ce qui lui est arrivé». Ces lieux sont sous souveraineté saoudienne, mais «nous les laisserons entrer et chercher et faire ce qu'ils veulent. (...) Nous n'avons rien à cacher», M. Khashoggi s'est exilé aux États-Unis l'année dernière par crainte d'une arrestation, après avoir critiqué certaines décisions de Mohammed ben Salmane et l'intervention militaire de Ryad au Yémen. Selon sa fiancée, il s'était rendu au consulat pour effectuer des démarches en vue de leur prochain mariage. L'ambassadeur saoudien en Turquie a été convoqué par Ankara mercredi au sujet de cette affaire. Une enquête judiciaire a également été ouverte.

Le département d'État américain a indiqué n'être «pas en mesure de confirmer le sort de



Jamal Khashoggi». «Mais nous suivons la situation de près», a indiqué un porte-parole. A New York, le Comité de protection des journalistes (CPJ) a exprimé son inquiétude et pressé Ryad de s'expliquer. «Les autorités saoudiennes doivent donner immédiatement un compte rendu complet et crédible de ce qui est arrivé à Khashoggi dans leur mission diplomatique», selon un communiqué de l'organisation. Reporters sans Frontières (RSF) a estimé sur Twitter que si les informations selon lesquelles Khashoggi aurait été tué étaient

confirmées, «cela constituerait une attaque horrible, totalement déplorable et absolument inacceptable contre la liberté de la presse». «Il s'agirait d'un crime d'État d'un autre temps», a ajouté hier sur Twitter le secrétaire général de RSF, Christophe Deloire. Avant la publication des informations évoquant l'éventualité de la mort du journaliste, les organisations de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) et Amnesty International ont mis en garde Ryad, affirmant que l'éventuelle détention du journaliste consti-

tuerait un cas de «disparition forcée». Le 6 mars, le journaliste s'interrogeait dans un éditorial cosigné avec Robert Lacey dans le quotidien britannique «The Guardian». MBS, disait cet éditorial, «semble faire bouger le pays d'un extrémisme religieux d'une autre époque vers son propre extrémisme "Vous devez accepter mes réformes", sans aucune consultation et avec des arrestations et des disparitions de ses détracteurs. Son programme ignore-t-il la plus importante des réformes, la démocratie?».

R. C.



Points chauds

Flagrant délit

Par Fouzia Mahmoudi

Peut-être plus que d'avoir réussi à se hisser au second tour de la dernière élection présidentielle, le véritable exploit du Rassemblement national (alors encore Front national) est sans aucun doute d'avoir enfin, après plus de quarante ans d'existence, réussi à trouver un allié politique respectable en la personne de Nicolas Dupont-Aignan, qui est classé à droite et qui a durant de nombreuses années fait partie de l'UMP, lorsque le grand mouvement de droite était le parti présidentiel. Toutefois, les relations entre Dupont-Aignan et Marine Le Pen, présidente du RN, sont loin d'être au beau fixe, alors que le président de Debout la France refuse de poursuivre cette alliance de façon inconditionnelle. Mais la situation s'est encore compliquée cette semaine alors qu'une petite phrase de Nicolas Dupont-Aignan, qu'il aurait hors antenne dit : «En fait, le plus dingue n'était pas celui que l'on croit au débat du second tour». Cette petite phrase a semé le trouble au sein du Rassemblement national qui l'a accusé samedi de «cracher dans la soupe». Le président de Debout la France a prononcé ces propos dans les couloirs de l'Assemblée nationale mercredi, avant un duplex pour la chaîne LCI. Dans son édition de jeudi, l'émission Quotidien, sur TMC, s'est emparée de cette séquence durant laquelle Dupont-Aignan ne pensait pas être filmé, en la tournant en dérision. Deux membres du bureau national du RN ont jugé les propos de Dupont-Aignan «décevants» sur Twitter, estimant qu'ils visaient Marine Le Pen. «Le vrai Dupont-Aignan pris en flagrant délit d'hypocrisie. Il s'est servi du Rassemblement national comme marchepied et il crache dans la soupe. C'est bien décevant mais tellement révélateur de l'ambition personnelle qui le guide dans ses choix politiques», a jugé Jean-Lin Lacapelle, délégué aux ressources du RN. «Le mépris affiché pour ses alliés (anciens, et potentiels futurs) est dérangeant et peut porter à s'interroger sur la sincérité de la volonté de rassemblement», a jugé Philippe Vardon, vice-président du RN au conseil régional de Paca. Reste à savoir si cet épisode signe la fin de tout espoir d'alliance entre Dupont-Aignan et le RN, du moins pour les prochaines élections européennes de 2019.

F. M.

États-Unis

Kavanaugh entre à la Cour suprême, victoire pour Donald Trump

Le juge Brett Kavanaugh a prêté serment samedi à la Cour suprême, quelques heures après la confirmation de sa nomination par le Sénat, qui constitue une grande victoire pour le président Donald Trump à un mois d'élections de mi-mandat cruciales.

«C'est une soirée historique», a lancé M. Trump lors d'un rassemblement électoral à Topeka, dans le Kansas. «Je me tiens devant vous aujourd'hui après une formidable victoire pour notre nation, pour notre peuple et pour notre Constitution», a déclaré le président sous les acclamations de la foule.

Le Sénat a approuvé la nomination du juge Kavanaugh à la Cour suprême à une très courte majorité (50-48), mettant un terme à un processus de confirmation chaotique marqué par des accusations d'agression sexuelle contre le magistrat. Les accusations contre le juge ont accentué les clivages au sein de la société américaine et des milliers de personnes ont protesté contre la confirmation de Brett

Kavanaugh à Washington et dans quelques autres villes dont Seattle. Un millier de manifestants ont passé la journée de samedi devant la Cour suprême, située à quelques dizaines de mètres du Capitole. Les protestataires ont scandé des slogans comme «Pas de justice, pas de siège» ou «Votez contre eux» et brandi des pancartes hostiles au juge Kavanaugh.

Certains ont exprimé leur colère en frappant sur les portes de bronze du bâtiment de la Cour suprême.

Finalement, la police a éloigné les manifestants du bâtiment et les a tenus à distance. Plusieurs dizaines de personnes ont été arrêtées.

Au Sénat, le vote a été plusieurs fois interrompu par des cris de protestation venus de la galerie du public, avant que les perturbateurs ne soient évacués.

Le Sénat, qui donne le feu vert pour les nominations à vie au sein du temple du droit américain, a voté suivant les lignes partisanes – les républicains pour et les démocrates contre –

à l'exception d'un élu démocrate. La républicaine de l'Alaska Lisa Murkowski, qui avait annoncé qu'elle voterait non, s'est finalement abstenue.

L'élue, qui remettra son mandat en jeu en 2022, s'est pourtant attiré les foudres du président. «Elle ne s'en remettra pas. Je pense que les gens de l'Alaska ne lui pardonneront jamais pour ce qu'elle a fait», a déclaré M. Trump.

A 53 ans, le juge Kavanaugh va ainsi rejoindre la plus haute juridiction des États-Unis, qui vérifie la constitutionnalité des lois et arbitre les conflits les plus délicats de la société américaine (droit à l'avortement, peine de mort, encadrement des armes à feu, mariage homosexuel, protection de l'environnement...).

Donald Trump peut crier victoire. Comme promis pendant la campagne, il a fait pencher l'institution dans le camp conservateur en nommant deux juges depuis son entrée en fonction. Les «progressistes» sont désormais en minorité (quatre sur neuf).



One man show de l'humoriste Karim Belhadj

«Karim, l'anti-déprime» présenté aux Algérois

■ «Karim, l'anti-déprime», un one man show décapant qui met à nu les travers de la vie en exil, a été présenté samedi soir à Alger par l'humoriste Karim Belhadj, dans une ambiance conviviale, devant un public peu nombreux. Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, le spectacle, écrit et mis en scène par Karim Belhadj, dénonce, près d'une heure et demie durant, dans le rire et la dérision, l'incivilité et la condition sociale des immigrés en France.

Par Abia Selles

Une douzaine de situations comiques, indépendantes les unes des autres, ont été présentées samedi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh lors du one man show de l'humoriste Karim Belhadj intitulé «Karim, l'anti-déprime».

Deux tableaux comparatifs, les préparatifs d'un mariage et dans le restaurant, que l'artiste a exposés en introduction, permettant au public de saisir la «différence des caractères et des comportements», selon qu'ils appartiennent à des personnes de pure souche qui entretiennent des rapports «pragmatiques mais froids», ou à des immigrés chez qui les relations sont plutôt «agitées mais chaleureuses».

Le rapport aux femmes, les déboires d'un père avec ses enfants, l'institutrice raciste, le fils

d'émigré sans emploi, Richard l'homosexuel, la maman déprimée, le mendiant romanichelle, le jeune emprisonné qui écrit à son père, braquages, la prise d'otage, lettre du bédouin au président de la République et le faux professeur de français, sont autant de situations rendues par l'artiste dans des sketches hilarants, bien travaillés.

Le public, bien que peu nombreux, a beaucoup ri et eu du résonnant, applaudissant longtemps l'artiste et savourant chaque numéro dans l'allégresse et la volupté.

«J'espère qu'il (l'artiste) aura d'autres dates où le public sera plus nombreux, car le spectacle vaut vraiment le détour», a déclaré une spectatrice.

Dans une radiographie qui laisse apparaître le mode de vie des immigrés dans leur conservatisme déphasé, confronté aux regards obliques et méprisants

de la société d'accueil, l'artiste a mis le doigt sur l'échec d'une politique prônée par les pouvoirs en place successifs, sans une réelle volonté d'intégration.

«Il faut arrêter de prendre les cons pour des gens», dira Karim Belhadj dans la peau d'un des personnages de ses sketches, délibérément maladroit, à travers lequel il a usé de paradoxe, pour, a-t-il déclaré, «remettre chacun dans son statut».

Scénariste, réalisateur et producteur, Karim Belhadj a fait ses débuts sur la chaîne de télévision française, France 3, avant d'enchaîner quelques rôles secondaires dans différents téléfilms.

En 2011, il présente à Alger, «Adieu la banlieue», son premier one man show duquel il a gardé quelques personnages, retravaillés et utilisés dans d'autres situations de son nouveau spectacle.



Collaborant avec la chaîne de télévision algérienne, Canal Algérie, Karim Belhadj écrira et réalisera, confie-t-il, «plus de 180 caméras cachées», «Un mari pour ma fille» de la série Ness M'lah City, «Rire en famille», série

d'émissions de divertissement agrémentée de sketches et de gags, pour récidiver en 2016, avec «Destination la France», un film dans lequel une pléiade de comédiens a participé.

A. S./APS

Festival national de poésie féminine à Constantine Une «kaâda traditionnelle» en ouverture

L'ouverture de la 10^e édition du Festival national de poésie féminine a donné lieu, samedi, à une «kaâda constantinoise» purement traditionnelle, organisée au théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani. Intitulé «Dhikrayate Lalla Zahira» (Souvenirs de Lalla Zahira), le spectacle, conçu et réalisé par Ali Aissaoui, met en scène 6 comédiennes vêtues de tenues

traditionnelles et reproduisant certaines traditions typiques de la cité des ponts suspendus dont la distillation des roses, la préparation du café, de la «djezoua» ainsi que la broderie tout en échangeant des poèmes.

La cérémonie a été marquée par un hommage au défunt musicien Mohamed Boulifa (1955/2012) et l'interprétation de la chanson «Biladi Ouhibouki»,

écrite par Moufidi Zakaria, composée par Mohamed Boulifa et chantée par la défunte Warda El Djazairia.

Des récitals poétiques ont été donnés ensuite par les poétesses Leïla Laouir (de Constantine), Aïcha Boubia (Adrar), Hanane Ayari (Tunisie), Rawane Hadib (Jordanie), Alia Idrissi El-Bouzidi (Maroc).

«La scène littéraire a besoin

d'avantage de présence féminine et cette nouvelle édition du festival constitue en soi une reconnaissance de l'importance de la femme pour le dynamisme culturel», a notamment affirmé Noureddine Bouguendoura, représentant du ministre de la Culture à la cérémonie d'ouverture.

Pour la commissaire du festival, Amira Deliou, ce Festival de

la poésie féminine s'est affirmé «en véritable tradition de la ville du Vieux Rocher et les efforts seront déployés pour en assurer l'évolution d'une année à l'autre».

A noter que 35 poétesses venant du territoire national et de l'étranger participent à ce festival qui se poursuivra jusqu'au 9 octobre courant, avec au programme des conférences, des concours, des concerts et des sorties touristiques aux sites archéologiques de Constantine.

L. B.

La pièce de théâtre «Maaroud lel h'wa»

Une invitation à l'amour de l'autre

La nouvelle production du théâtre régional d'Oran, «Maaroud lel h'wa», présentée samedi soir en avant-première devant une salle comble, est une invitation à aimer l'autre, via une histoire don-kichottesque, semée de situations cocasses.

La pièce, écrite et mise en scène par le dramaturge Mohamed Bakhti, transporte le public, en une heure de temps, à travers les péripéties d'un voyage de deux personnages qui partagent un bout de chemin, l'un à la recherche de la dignité et l'autre

à la recherche de la fortune.

Avec beaucoup d'humour, le metteur en scène raconte ce voyage semé d'embûches, où l'un des compagnons se montre brave et loyal dans toutes les situations, alors que son jeune ami, corrompu et cupide, ne pense qu'au profit.

«Les deux personnages, étant l'un l'opposé de l'autre, finissent pourtant par développer une profonde amitié. Le cupide finit par en prendre de la bonne graine, au contact de son ami», a expliqué le metteur en scène en

marge de la générale de sa pièce.

«Maaroud lel h'wa», est une invitation à ouvrir son cœur à l'amour de l'autre, à l'humanité et à la dignité, note M. Bakhti, ajoutant qu'il est ému de revenir sur scène avec cette pièce qui a fait beaucoup de succès au cours des années 90.

Cette production du TRO a reçu plusieurs prix, nationaux et internationaux au cours des années 90. Les thèmes abordés sont toujours d'actualité.

M. K.

Clôture du Festival international de la bande dessinée d'Alger

Des artistes algériens, français et camerounais distingués

Des artistes algériens, français et camerounais, ont été distingués au concours du 11^e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), clôturé samedi.

D'une valeur de 80 000 DA, le prix de «meilleurs albums en langue française» a été décroché par le bédéciste français Raffally et son concitoyen, Nari (le scénariste) pour leur œuvre «Chapeau noir» parue en France.

Pour sa part, le Camerounais Simon M'bombo a remporté le prix de «meilleur projet» (60 000 DA), pour son œuvre «Akai» (Ma terre) parue en France. Concernant le prix de «meilleur manga» (40 000 DA), il a été décerné au trio algérien, Racim Adjabi, Saihia Ahmed et Saihia Rachid. Contrairement à la dernière édition de ce festival, le prix du «meilleur album en langue nationale», et celui d'excel-

lence de l'Union européenne (UE), n'ont pas été décernés lors de la 11^e édition.

Par ailleurs, le prix de «meilleur Cosplay» (100 000 DA) a été décroché par Adel Ben Yahia, tandis que le prix du meilleur costume (80 000 DA) a été décerné à Ghenai Meriem. Quant au «cosplay de groupe» (60 000 DA), il a été décroché par «The Order».

F. H.

AGEND'ART

Palais de la culture Moufidi-Zakaria d'Alger

Jusqu'au 13 octobre :

Exposition «Ateliers Adjaout, de père en fils» du miniaturiste Mustapha Adjaout.

Jusqu'au 22 octobre :

Exposition du miniaturiste Mustapha Adjaout.

Maison de la culture de Batna

Jusqu'au 9 octobre :

Exposition «Aurès de la révolution» du sculpteur Boubaker Laghrour.

Basilique Notre Dame d'Afrique

Jeudi 11 octobre à 19h30 :

Concert «Ballade musicale à trois», animé par Nadia Mécheri, Kheira Mokrane (piano) et Djamel Ghazi (flûte).



Ligue 2 Mobilis (9^e journée)
**L'ASO reste leader,
le MCEE deuxième**

LE MC EL EULMA a grimpé à la deuxième place au classement général de la Ligue 2 Mobilis de football, en battant l'USM Annaba (1-0) samedi soir, en clôture de la 9^e journée, marquée également par le faux pas du leader, l'ASO Chlef, tenu en échec (1-1) chez le MC Saïda, au moment où le Dauphin, le WA Tlemcen, a été battu (1-0) chez le nouveau promu, le NC Magra. En effet, la meilleure opération de cette 9^e journée a probablement été celle du MCEE, qui s'est extirpé du milieu du tableau, pour se hisser sur la deuxième plus haute marche du podium, qu'il partage désormais avec le WA Tlemcen, ex aequo avec 15 points pour chaque formation. Les Eulmis ont fait la différence grâce à Makhlof Keffi, ayant transformé un penalty à la 36', alors que les Tlemcéniens ont perdu sur un but de Ziouèche, également à la 36'. Une très bonne opération donc pour le nouveau promu qui empoche sa troisième victoire depuis l'arrivée du nouvel entraîneur Aziz Abbas, et grâce à laquelle il se hisse à la 4^e place du classement général, avec 14 points. Pour sa part, le leader ASO Chlef a commencé par concéder l'ouverture du score devant le MC Saïda, plus précisément face à l'inévitable Hamidi, ayant transformé un penalty à la 15', et c'est également sur un coup de pied de réparation que Benhamla a égalisé pour les Rouge et Blanc

(42'). A Skikda, la JSMS locale s'est neutralisée avec l'US Biskra (0-0) et n'aurait pu être bien pire, car les Zibans avaient obtenu un penalty en toute fin de match, sauf que Kabari a échoué dans sa transformation. L'USM El Harrach a également concédé un nul vierge à domicile face à l'Amel Boussaâda, alors que ce dernier était réduit à dix dès la fin de la première mi-temps, suite à l'expulsion de Brahim El Garnazi. De leur côté, la JSM Béjaïa et le RC Relizane ont beaucoup mieux profité de l'avantage du terrain, en remportant de précieuses victoires, respectivement (3-0) contre l'USM Blida et (1-0) contre l'ASM Oran. C'est le jeune prodige, Saïda, qui a offert ce précieux succès au RCR dans le derby de l'Ouest, alors qu'au stade de l'Unité Maghrébine, le club de Yemma Gouraya s'en est remis à Ghanem (61'), Baïtèche (72') et Bensaha (89') pour assommer la lanterne rouge, l'USM Blida, qui semble plus que jamais menacée. Vendredi, en ouverture de cette 9^e journée, l'ES Mostaganem s'était provisoirement emparée de la troisième place au classement général, malgré son nul à domicile contre le RC Kouba (1-1). Les choses avaient pourtant bien démarré pour l'ESM qui a ouvert le score à la 33^e minute par Amrani, mais sa joie a été de courte durée puisque les Algérois ont réussi à arracher l'égalisation dans le temps additionnel de la première mi-temps par l'intermédiaire de Benamar (45'+2). Un point qui vaut de l'or pour le Raed (14'), car il lui permet de revenir à seulement trois longueurs de la JSM Skikda, le premier club non reléguable, alors que l'ESM a rétrogradé samedi à la 4^e place, après la belle ascension du MCEE.

Résultats et classement :

ESM - RCK	1-1
USMEHa - AB	0-0
NCM - WAT	1-0
MCS - ASOC	1-1
RCR - ASMO	1-0
JSMS - USB	0-0
JSMB - USMB	3-0
MCEE - USMA	1-0

	Pts	J
1). ASO Chlef	19	9
2). WA Tlemcen	15	9
--). MC El Eulma	15	9
4). ES Mostaganem	14	9
--). NC Magra	14	9
--). US Biskra	14	9
7). Amel Boussaâda	13	9
8). USM Annaba	12	9
--). MC Saïda	12	9
--). RC Relizane	12	9
11). JSM Béjaïa	11	9
12). ASM Oran	10	9
13). JSM Skikda	9	9
14). RC Kouba	6	9
15). USM El Harrach	5	9
16). USM Blida	4	9

Equipe nationale de football
**Le stage des Verts
démarré aujourd'hui**

■ C'est aujourd'hui que démarre le stage de la sélection nationale de football qui devra préparer la double confrontation face au Bénin pour le compte des troisième et quatrième journées des éliminatoires de la CAN 2019.



Par Mahfoud M.

Le coach national, Djamel Belmadi, qui a battu le rappel de 23 joueurs pour ce stage et ces deux matchs, a commencé par réunir ses assistants, Serge Romano l'adjoint, le préparateur physique Alexander Dallal et l'entraîneur des gardiens, Aziz Bouras. Le but de cette réunion était, bien sûr, de mettre en place le programme de ce stage qui s'étalera sur moins d'une semaine afin d'être prêt pour le premier match qui aura lieu vendredi prochain au stade Mustapha-Tchaker à 21h45. Il est prévu que

les Verts s'entraînent pendant quatre jours, avec quatre séances d'entraînement, dont deux au stade Tchaker, mercredi et jeudi. Cela reste logique étant donné que les joueurs devront prendre leurs repères sur le terrain où ils joueront ce match. Belmadi compte ficeler un programme qui permettra à ses joueurs d'être au rendez-vous pour ce match très important pour la sélection nationale afin de renouer avec le succès et prendre option pour la qualification à la phase finale de cette compétition majeure, à savoir la CAN 2019. La première séance qui aura lieu aujourd'hui sera

légère, puisqu'il s'agit d'une séance de décrassage pour les joueurs qui devaient rejoindre dans la soirée d'hier le Centre de préparation des équipes nationales de Sidi Moussa, en attendant que tout le monde rallie le groupe pour se préparer dans les meilleures conditions. Belmadi compte énormément sur ce stage pour aller de l'avant et tenter d'apporter les corrections qu'il faut pour préparer ce match qu'il faudra remporter. Il souhaite que tous les joueurs soient au rendez-vous et se donnent à fond pour améliorer les résultats de l'EN dans un avenir proche.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (9^e journée)
L'USMA et le MCA font match nul

Le grand derby de la capitale, entre l'USM Alger et le MC Alger, disputé samedi soir au stade du 5-Juillet, pour le compte de la 9^e journée de Ligue 1 Mobilis de football, s'est soldé par un nul vierge (0-0) qui n'arrange aucune des deux équipes, car l'USMA a raté l'occasion de rejoindre la JS Kabylie à la première place, alors que le MCA reste dans la zone rouge (11/9 pts). Le Mouloudia a terminé le match à dix contre onze, suite à l'expulsion de son milieu de terrain international malgache,

Ibrahim Amada, auteur d'un tirage de maillot flagrant sur Raouf Benghit, alors qu'il était en position de dernier défenseur (74'). Une infériorité numérique qui a permis aux Rouge et Noir de dominer le dernier quart d'heure de cette rencontre, en se procurant quelques belles occasions de scorer, mais sans parvenir à les concrétiser face à l'excellent gardien Chaal. Il est vrai que même avant cette expulsion, les deux équipes avaient réussi à créer le danger, mais c'est surtout l'engagement physique et

l'excès de précipitation qui avaient marqué le début de match. Les deux frères «ennemis» se séparent ainsi sur un nul vierge, qui n'améliore pas vraiment leur condition au classement général, puisque les Rouge et Noir montent d'une marche et rejoignent le NA Hussein Dey à la deuxième place avec 16 points avec deux matchs en moins, alors que Le Doyen s'est légèrement éloigné de la zone rouge, en se plaçant au 11^e rang, avec dix unités et une rencontre en retard.

Marathon international de Medghacen (Batna)

Le Marocain Hicham El Barouki victorieux

LE COUREUR marocain Hicham El Barouki a remporté sans difficulté la 9^e édition du Marathon international de Medghacen, organisé samedi à Batna et marqué par la participation de coureurs venus de 14 pays. Ce marathon dont le coup d'envoi a été donné au centre-ville de Batna, a été marqué par l'arrivée de Slimane Moulay, secrétaire du

Club d'Alger, en deuxième position, suivi de Sadek Mourad Hamla de la sélection de la Protection civile. Parallèlement à cela, Chemseddine Ghali de l'Olympique Rouiba a remporté la course des 26 km, talonné par Khider Aggoune de Béjaïa en seconde place et Abderrahmane Khelaïfia de la sélection de la Protection civi-

le en troisième position. La course des 13 km est revenue dans l'ordre à Brahim Hamdi de Blida, Noureddine Athamna de Khenchela et Abderrahmane Yakhou de Blida. Cette 9^e édition a vu la participation de 1 350 coureurs des différentes wilayas et de 14 pays étrangers dont le Japon, la Croatie, le Canada, la France, la

Hollande, la Tunisie et le Maroc, a indiqué à l'APS Azzeddine Guerfi, président de l'Association des amis de Medghacen. L'édition 2018 du Marathon international de Medghacen, qui s'est déroulée «dans de très bonnes conditions en dépit du vent qui a gêné la progression des athlètes», a enregistré la participation de 350 coureurs contre

35 lors de la première édition, a ajouté M. Guerfi. Une foule de spectateurs a suivi les trois courses de la manifestation, à savoir le marathon sur 42,192 km du centre-ville de Batna au mausolée numide de Medghacen à Boumia, la course des 13 km de Batna à Fesdis et la course des 26 km entre Batna et El Madher.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Ain Lahdjar (Bouira)

Des manifestants exigent l'amélioration de leurs conditions de vie

DES DIZAINES de citoyens du village Rouiba relevant de la commune d'Ain Lahdjar (ouest de Bouira) ont publiquement manifesté dimanche pour réclamer «l'amélioration de leurs conditions de vie», a-t-on constaté.

Les protestataires, des jeunes pour la plupart, ont bloqué l'accès au siège de la commune en cadenassant le portail principal et empêché les employés de rejoindre leurs postes de travail.

Les manifestants réclament notamment le raccordement de leur village au réseau d'alimentation en eau potable (AEP) et la réfection de la route les reliant avec le chef-lieu de la commune ainsi que la réalisation du réseau d'assainissement pour la localité de Rouiba.

«Nous sommes marginalisés et voulons des projets pour notre village. Nous n'avons rien : il n'y a ni eau potable, ni assainissement ni route», s'est plaint Abdelkader, un des citoyens protestataires. Contacté par l'APS, le président de

l'Assemblée populaire communale (APC) d'Ain Lahdjar, Abdelli Abdelli, a indiqué que les services communaux avaient engagé les travaux d'une route reliant le chef-lieu communal à cette localité sur 7 km, dont un montant de 70 millions dinars a été consacré pour cette opération laquelle, a-t-il regretté, «est à l'arrêt à cause d'une opposition de certains propriétaires terriens».

«L'affaire est actuellement en justice, nous attendons la décision du tribunal d'Ain Nessa pour pouvoir continuer les travaux», a encore rassuré le même responsable.

Quant au problème d'eau potable, le président d'APC a assuré que des travaux de réparation de la conduite principale alimentant le village seront lancés «très bientôt». «Les citoyens doivent nous comprendre et nous donner du temps pour aller de l'avant et améliorer les choses dans leur village», a dit M. Abdelli.

Omar T.

Exploitation du phosphate à Bir El-Ater

Démolition de 139 habitations en vue du lancement du projet

UNE OPÉRATION de démolition de 139 logements situés à proximité du gisement de phosphate, dans la région de Bled El-Hadba, commune de Bir El Ater (100 km au sud de Tébessa), a été entamée par les services de cette commune, en vue du lancement du projet d'exploitation et de mise en service de cette mine, a indiqué dimanche, le président de l'Assemblée populaire communale de cette collectivité locale, Mohamed Zergui.

Le même responsable a précisé à l'APS que cette opération, visant à soutenir et renforcer les capacités de production nationales, a été lancée mardi dernier, en présence des autorités locales et de la Sûreté nationale ainsi que des représentants des sociétés «Somiphos» et «Sonatrach» et le partenaire chinois, ajoutant qu'elle devra se poursuivre jusqu'à ce que toutes les habitations soient démolies.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la préparation du projet national d'extraction du phosphate de la mine de «Bled El-Hadba», commune de Bir El Ater, de le transformer dans les unités qui seront construites dans les wilayas de Souk Ahras et Skikda, avant son exportation

vers les marchés internationaux à partir du port d'Annaba afin d'augmenter la capacité productive et atteindre 10 millions de tonnes annuellement.

En contrepartie de ces démolitions, les autorités locales ont attribué 250 aides financières pour la construction de logements ruraux au profit de familles concernées, a révélé le même responsable, ajoutant qu'ils seront réalisés sous forme de groupements urbains dotés de toutes les commodités nécessaires, alors que «Somiphos» a consacré 92 millions DA pour l'indemnisation de ces familles.

A noter que les autorités centrales œuvrent à la réalisation de cet «important» projet, nécessitant un investissement d'environ 6 milliards de dollars, qui devrait être mis en service dans un délai de 30 mois, afin de renforcer la capacité de production de phosphate, d'engrais phosphatés et d'acide ammoniac, estimée actuellement à 2 millions de tonnes pour la hisser à 10 millions de tonnes par an, permettant de générer la création de près de 6 000 emplois directs et indirects.

Amar G.

MIGRATION AFRICAINE RIEN N'ARRÊTE LES CLANDESTINS



Loumis

Djalou@hotmail.com

Salon national de l'artisanat de Tizi Ouzou

Une centaine d'artisans venus de 24 wilayas présents

■ La 10^e édition du Salon national de l'artisanat s'ouvrira aujourd'hui à Tizi Ouzou avec la participation de plus d'une vingtaine de wilayas. Le jardin colonel Mohand Oulhadj (face à la wilaya) abritera les stands.

Par Hamid Messir

La manifestation est placée cette année sous le signe de «L'artisanat, métiers d'avenir» et y prendront part quelque 92 artisans venus de la wilaya de Tizi Ouzou (52) et 24 autres dans différents domaines de l'artisanat, notamment la poterie, le bijou, le tapis, la sculpture sur bois et autres. Les artisans animeront ainsi ce salon qui se poursuivra jusqu'au 13 octobre courant. Les visiteurs

pourront découvrir et acheter les différents produits de l'artisanat des quatre coins du pays. Le salon est, pour rappel, organisé chaque année par l'Assemblée populaire de wilaya en collaboration avec la chambre de l'artisanat et des métiers. **Le village le plus propre sera connu le 14 octobre**

Les noms des vainqueurs du concours du village le plus propre de Tizi Ouzou organisé par l'Assemblée populaire de wilaya seront dévoilés dimanche

prochain au cours d'une cérémonie qu'abritera le théâtre régional Kateb-Yacine. Au total dix villages seront primés par ce concours dédié au défunt président de l'APW de Tizi Ouzou, Rabah Aissat, assassiné le 12 octobre 2006 par un groupe armé terroriste à son village natal sis à Ain Zaouia (40 km au sud de Tizi Ouzou). Les dix lauréats de ce concours parmi les 101 participants recevront des subventions de 2 à 9 millions de dinars.

H. M.

Criminalité

Démantèlement d'un réseau international de trafic de cuivre via le port d'Alger

LA BRIGADE de recherches relevant de la Gendarmerie nationale (GN) de Bir Mourad Raïs a procédé à l'arrestation de 12 individus et à la saisie de près de 64 000 kg de cuivre dans le cadre du démantèlement d'un réseau international spécialisé dans le trafic de ce métal via le port d'Alger, a indiqué samedi un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques du Groupement territorial de la GN d'Alger.

Agissant sur la base d'informations confirmées, la brigade de recherches de la Gendarmerie nationale de Bir Mourad Raïs a démantelé un réseau international composé de 12 membres, âgés entre 30 et 50 ans, spécialisés dans le trafic des déchets de cuivre vers un pays européen via le port d'Alger,

ajoute le communiqué. L'opération a permis la saisie de 63 970 kg de cuivre, dont 60 480 kg de déchets dissimulés dans un conteneur comme étant des déchets plastiques, outre 3 490 kg saisis lors de la perquisition du dépôt d'une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (Eurl), précise la même source. Après des investigations et des recherches et l'activation du renseignement, les enquêteurs de la Gendarmerie nationale ont mis à nu ce réseau criminel spécialisé dans «le trafic international de matières interdites à l'exportation» et ont arrêté deux individus, répondant aux initiales de «CH.N.» et «L. M.», «lesquels ont planifié cette opération bien ficelée, à travers la création d'une société écran, montée en pyramide, pour dissimuler l'activité

illégal derrière celle légale d'exportation des déchets plastiques, indique le communiqué. «L'enquête a révélé que le réseau criminel a pu «combiner» entre des recettes légales en devises et des recettes illégales non déclarées», ajoute le communiqué, qui fait savoir que le trafic s'opérait à travers des conteneurs chargés de déchets de cuivre camouflés par des sachets en plastique pour passer inaperçus lors des formalités de contrôle. Les mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République pour constitution de bande de malfaiteurs spécialisée dans le trafic international de matières interdites à l'exportation et neuf ont été placés en détention.

Fatah B.